
Nombre de membres

Séance du 05 janvier 2016

en exercice: 15

L'an deux mille seize et le cinq janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 05 janvier 2016, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick LEHAGRE (Maire)

Présents : 14

Sont présents: Monsieur Patrick LEHAGRE (Maire), Monsieur Jean AGEORGES (Adjoint Au Maire), Monsieur Jacques MOTARD (Adjoint Au Maire), Madame Yvette DUTERTRE (Adjointe Au Maire), Madame Muriel CHERUAU (Adjointe Au Maire), Monsieur Ghislain GUYON (Conseiller Délégué), Madame Christine LAVEAU (Conseillère Municipale), Madame Christiane MACHEFER (Conseillère Municipale), Madame Marie-Pierre CHUM (Conseillère Municipale), Monsieur Alain GAUTIER (Conseiller Municipal), Madame Martine DEMEURÉ (Conseillère Municipale), Monsieur Sydney HATWELL (Conseiller Municipal), Madame Valérie BOUIN (Conseillère Municipale), Monsieur Jacques BOULLENGER (Conseiller Municipal)

Votants: 14

Excuses: Yann JAUNASSE

Secrétaire de séance: Martine DEMEURÉ

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2015 a été approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal, lors de chaque réunion ordinaire, des décisions du Maire intervenues depuis la précédente séance.

Les décisions prises depuis la séance 1^{er} décembre 2015 concernent :

- Signature d'une convention avec SOREGIE de mise à disposition amiable d'une parcelle de terrain de 66 m² pour recevoir la future cuve de stockage, en continuité du bassin de rétention de l'impasse des Chevaleraies. Monsieur le Maire a lu aux membres du Conseil municipal, les informations qui ont été portées à la connaissance de la SOREGIE sur la convention proposée.
- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il va être pris un arrêté règlementant le stationnement rue des Chevaleraies afin de faciliter la circulation en améliorant notamment les conditions de visibilité.

Sur ce point, Monsieur Sydney HATWELL, souligne que les véhicules roulent très vite dans cette rue.

Objet: Vote des taux d'imposition 2016 - DE_2016_001

Vu la loi n° du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale et notamment son article 2,

Vu l'article L 2331-3 a)1° du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le produit attendu des impôts directs locaux, qui s'élève à **409 050,00 €** (Estimation faite à partir des éléments récapitulatifs des produits fiscaux issus des rôles et des impôts auto liquidés 2015 pour la collectivité)

Considérant que ce produit s'avère suffisant pour équilibrer les charges financières communales,

Le Conseil Municipal ne voulant pas alourdir la pression fiscale et, entendu le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **Fixe** comme suit les taux des taxes directes locales pour l'année 2016 :

Libellé				Produit voté
---------	--	--	--	--------------

	Bases notifiées (si connues à la date du jour du vote)	Taux appliqués par décision du C.M.	Variation de taux / N -1	
Taxe d'habitation	1 362 038,00 €	14,38 %	0	195 861,00 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	894 787,00 €	22,08 %		197 569,00 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35 149,00 €	44,44 %		15 620,00 €
TOTAL				409 050,00 €

- **Charge** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux.

Objet: Cavités 37 -Demande d'adhésion des communes d'Abilly, de Marçay et de Noyant-de-Touraine - DE_2016_002

Vu l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de CAVITES 37,

Vu l'avis favorable du Conseil d'administration,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal Cavités 37 en date du 19 novembre 2015 a accepté l'adhésion des communes suivantes :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de :

- L'adhésion de la commune d'Abilly au syndicat CAVITES 37,
- L'adhésion de la commune de Marçay au syndicat CAVITES37,
- L'adhésion de la commune de Noyant-de-Touraine au syndicat CAVITES 37.

Considérant que conformément à l'article L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque commune adhérente au Syndicat Cavités 37 doit se prononcer à son tour sur ces demandes d'adhésions.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Accepte l'adhésion des communes d'Abilly, de Marçay et de Noyant-de-Touraine

Autorise Monsieur le Maire, à signer tous les actes afférents à cette décision.

COMPTE RENDU DES EPCI

CCGC - REUNION SUR LA SEMAINE DE LA PARENTALITE DU 3 DECEMBRE 2015

Madame Valérie BOUIN expose que la semaine de la parentalité commencera le 4 mars 2016. Il est envisagé de faire 2 conférences avec pour thèmes :

- L'impact des mots à Céréelles le 27 mai 2016 à 19h00,
- Les réseaux sociaux : Mieux comprendre pour mieux accompagner le 8 mars 2016 à 20h00 à Charentilly dans la salle de motricité.

Par ailleurs, il y aura des ateliers qui seront animés le 19 mars 2016, sur les réseaux.

Madame Valérie BOUIN souligne que la quinzaine de la parentalité est aidée par la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 75 %.

CCGC - COMMISSION POLAXIS AVEC LE CABINET SEMAPHORE EXPERTISES DU 7 DECEMBRE 2015

Monsieur Jacques BOULLENGER explique qu'il ressort de cette expertise qu'il y a beaucoup de collectivités au Nord de la Loire qui ont des entrepôts de plus de 250 mètres carrés disponibles à la location. La construction d'un bâtiment de ce type apparaît donc peu judicieux économiquement. C'est pour cela qu'il avait été envisagé de construire un bâtiment d'environ 1000 m² avec un aménagement intérieur modulable. Le Cabinet SEMAPHORES Expertises a proposé de mener une nouvelle étude pour déterminer la stratégie économique de la CCGC. La commission est réservée sur ce point

Monsieur Jacques BOULLENGER explique qu'il faut absolument définir le projet avec précision, en commençant par choisir un maître d'œuvre d'une part, pour ensuite déposer le permis de construire et avoir démarré les travaux avant fin 2016. En l'absence de ces démarches, les subventions pourraient être perdues (DETR, Contractualisation,...etc.).

CCGC - COMMISSION VOIRIE DU 8 DECEMBRE 2015

Messieurs Jacques MOTARD et Jean AGEORGES expliquent que lors de cette commission il a été question des travaux envisagés pour l'année 2016, de la détermination des restes à réaliser issues du Budget 2015 qui s'élèvent à 36 800,00 € pour la Commune de Charentilly et, de la consommation des crédits de fonctionnement.

Monsieur Jean AGEORGES ajoute que la prochaine commission se réunira le 16 janvier 2016.

Monsieur le Maire, souhaite connaître les projets qui ont été identifiés pour l'année 2016.

Monsieur Jacques MOTARD explique que les travaux de voiries prévus portent sur :

- La Place de la Mairie,
- La rue du Clos Faroux, la rue de l'Arche,
- La route de la Hardillière,
- Le chemin du Clos de la Mare

SICA - REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 10 DECEMBRE 2015

Monsieur Jacques MOTARD explique que lors de cette réunion il a été question d'émettre un avis sur le schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit le maintien du SICA. Le projet de schéma soulève des réflexions à mener sur les différents enjeux du Syndicat dans les années à venir, compte tenu notamment de l'entrée en vigueur de la nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations).

Par ailleurs, il a été question du vote du taux d'indemnité du Trésorier. Le taux voté est de 50 %.

Monsieur Jacques MOTARD ajoute qu'il a été évoqué le contournement de l'étang CHATENAY à Céréelles. Ces travaux seront subventionnés par l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

CCGC - REUNION DE LA COMMISSION CULTURE DU 10 DECEMBRE 2015

Madame Christine LAVEAU explique que lors de cette commission il a été fait un rappel de la programmation culturelle de novembre jusqu'à la fin décembre 2015 et son taux de fréquentation.

Madame LAVEAU a cité quelques exemples :

- Thé dansant du 5 novembre 2015 : 108 personnes
- Mise à disposition de la Cie Mariska du 7 novembre 2015 : 111 spectateurs
- Ciné jeune public « Lilla Anna » du 15 novembre 2015 : 35 personnes.
- Ciné « Lolo » du 19 novembre 2015 : 78 personnes
- Afro latino Day du 21 novembre 2015 : 87 personnes
- Zumba du 29 novembre 2015 : 87 personnes
- ...etc.

Madame Christine LAVEAU explique que certaines manifestations ne seront pas réorganisées au regard de leurs faibles fréquentations. Cependant, des manifestations telles que Le Gospel, les thés dansants ...etc qui ont connu un certain succès seront réorganisées.

Lors de cette commission, il a été fait un retour sur la première réunion du comité de pilotage pour la journée de l'envoi des cerfs-volants. Une journée sur le thème du cerf-volant sera prochainement organisée.

CCGC - REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2015

Monsieur Jacques BOULLENGER expose que le Conseil communautaire a validé le Schéma de mutualisation des services qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Ce schéma de mutualisation des services se fera de façon progressive.

Concernant la Redevance des ordures ménagères, il n'y aura pas de hausse pour l'année 2016.

Madame Valérie BOUIN souligne qu'il a été constaté un problème de sécurité sur la nouvelle déchetterie. Il semble que le grappin soit manipulé à proximité immédiate des usagers.

Concernant les Finances, le Président de la CCGC a été autorisé à déposer 3 dossiers de demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour :

- La construction d'un bâtiment sur la ZA POLAXIS,
- La voirie,
- La construction d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Enfin, il y a eu une modification Budgétaire de 11 000,00 € afin d'abonder le Budget Culture de la Communauté de Communes.

SIEIL 37 - REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2015

Monsieur le Maire rend compte du comité syndical où il a été fait un état du résultat du marché d'extension des bureaux au rez-de-chaussée du SIEIL. Le montant des travaux est de 103 892,17 € TTC.

Par ailleurs, il y a eu un appel à projet pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure. Sur 3 151 lampes à vapeur de mercures recensées, 1 345 seront remplacées. Charentilly n'a plus de lampes à vapeur de mercure.

De plus, il a été fait un bilan de la compétence gaz. 98 communes ont transféré leur compétence gaz au SIEIL. Les concessionnaires pour le SIEIL sont GRDF (33 communes), Primagaz (11 communes), Butagaz (1 commune) et SOREGIES (50 communes).

Enfin Monsieur le Maire explique que le Congrès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) aura lieu du 21 au 23 juin 2016 au VINCI. Cela concernera 500 collectivités locales qui organisent les services publics d'énergie, d'eau et d'environnement.

PAYS LOIRE NATURE TOURAINE - REUNION DU 17 DECEMBRE 2015

Monsieur le Maire expose que lors de ce comité syndical, il a été décidé de verser une subvention d'équipement à la Commune d'Ambillou, propriétaire du terrain, d'un montant de 15 000,00 € pour la construction d'un garage qui servira à abriter les véhicules du Pays Loire Nature Touraine.

Il a également été voté l'acquisition d'un véhicule actuellement loué sous forme de crédit-bail pour un montant hors taxes de 5 825,15 €

Enfin concernant le service d'Autorisation du Droit des Sols, il a été retenu d'appliquer une répartition de la participation financière au coût du fonctionnement du service selon les modalités suivantes :

- 50 % de la population et 50 % acte sur la base de l'année N-1, à compter du 1^{er} janvier 2016.

SICP - REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2015

Monsieur le Maire expose que lors de cette réunion, il a été voté une participation pour l'ensemble des communes membres à hauteur de 10 000,00 €. La cotisation pour la commune de Charentilly pour l'exercice 2016 est de 890,00 €.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souligne qu'il a été obtenu le maintien du prix des repas de la cantine.

Concernant le restaurant scolaire, les demi-pensionnaires étaient de 536 au 1^{er} septembre 2015. Ce chiffre devrait repartir à la hausse à la rentrée scolaire de 2016.

SYNDICAT DE GENDARMERIE – REUNION DU 2 DECEMBRE 2015

Madame Yvette DUTERTRE expose que lors de cette réunion le Président a présenté le schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit le maintien du syndicat. Il a été donné un avis favorable.

Il a également été question de l'indemnité de conseils du trésorier qui a été maintenu au taux de 100 % pour cette année.

Concernant les orientations budgétaires, il est prévu un agrandissement de la gendarmerie et du nombre de logements pour 700 000,00 € qui sera financé par emprunt de 480 000,00 € maximum. Des recettes sont générées par la location des logements à hauteur de 175 600,00 € / an.

Madame Yvette DUTERTRE informe le Conseil municipal que la cotisation 2016 pour la Commune de Charentilly sera de 1 839,00 €.

Madame Yvette DUTERTRE ajoute qu'il y a eu + de 1 000 interventions de la Gendarmerie en 2015 soit une augmentation de 25 % environ de la délinquance en générale. Il en ressort qu'il y a eu une forte augmentation des cambriolages (beaucoup en journée).

CCAS

Madame Christiane MACHEFER fait un point sur le repas des aînés. Il y a eu 59 personnes (il y a 8 désistements le jour même). Les colis qui ont été distribués ont été plus appréciés que l'année précédente.

Madame Christiane MACHEFER expose qu'au cours de l'année 2015, il y a eu des visites des membres du CCAS chez 16 personnes âgées dans le cadre du plan canicule. Par ailleurs, 15 personnes ont fait appel au CCAS pour des aides diverses. Madame Christiane MACHEFER souligne que l'administratif est géré par le Conseil d'administration en binôme directement chez les gens afin de préserver une certaine confidentialité et les autres demandes sont gérées par les membres du CCAS.

QUESTIONS DIVERSES.

CONGRES DES MAIRES D'INDRE-ET-LOIRE DU 3 DECEMBRE 2015

Monsieur Jean AGEORGES expose que lors de ce congrès des Maires, il a été fait un discours d'introduction par son Président, Monsieur Pierre LOUULT dont le fil conducteur était la future carte des Communautés de Communes. Il a été précisé que si des communes souhaitent faire des contres propositions d'intégration dans une communauté de communes, elles devaient être notifiées à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire avant le 31 décembre 2015. Avant le 31 mars 2016, le Préfet arrêtera le schéma départemental. Ensuite, Monsieur le Préfet aura jusqu'au 15 juin 2016 pour notifier les projets d'arrêtés des nouveaux périmètres. Les arrêtés seront pris dans la foulée. Avant le 31 décembre 2016, le Préfet prendra les arrêtés de fusion des Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales (EPCI)

Lors de ce Congrès il y a eu plusieurs intervenants, Madame la Sénatrice Stéphanie RIOCREUX, Madame Jacqueline GOURAULT (Sénatrice du Loir-et-Cher et Présidente de la commission intercommunalité à l'association des Maires de France) et Monsieur Vincent AUBELLE de l'université de Marne-la-Vallée rédacteurs de nombreux ouvrages dont un sur « La Commune nouvelle ». Il a prôné pour la constitution de communes nouvelles autour de 5 000 habitants et a balayé l'idée que si le but de créer une commune nouvelle était « la carotte » de la DGF alors le projet devait être abandonné. Monsieur Vincent AUBELLE explique que les volontaires doivent s'attacher à bâtir un socle commun entre communes.

CHANTIER DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe qu'une partie de la dalle est coulée et que les murs en parpaing sont en cours de construction. L'état du chantier suit le planning prévisionnel des travaux.

VŒUX DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que les vœux à la population seront adressés le 17 janvier 2016 à 10h30 à la Salle Madeleine GUILLEMOT.

RECONSTITUTION DES ARCHIVES COMMUNALES

Monsieur le Maire explique que les années récupérées vont de 1966 à 2013 en matière d'urbanisme. Céline a fait 7 200 photos environs d'archives en se déplaçant sur le site de la Direction Départementale des Territoires à Tours et des Archives Départementales à Chambray-lès-Tours.

COURRIER DE LA COMMUNE DE SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER

Monsieur le Maire a fait lecture d'un courrier reçu ce jour de la Commune de Saint-Antoine-du-Rocher qui souhaite recueillir l'avis de la Commune de Charentilly sur la création éventuelle d'une commune nouvelle avec une ou plusieurs communes avoisinantes.

Après un tour de table, il en ressort majoritairement que les élus ne souhaitent pas créer une commune nouvelle et, souhaitent activement garder une identité de commune dite « rurale ».

RESTAURANT SCOLAIRE – COMMISSION CANTINE

Il a été procédé au tirage au sort des représentants des parents d'élèves à la commission cantine pour l'année scolaire 2015/2016.

Les représentants des parents d'élèves désignés sont donc Madame Magalie DEVINEAU et Madame Aurélie MOUCHARD.

INFORMATION SUR UN CHEMIN D'UN PARTICULIER

Monsieur le Maire a souhaité apporter une réponse à une question qui a été soulevée à l'issue de la dernière réunion du Conseil municipal sur l'état de propriété d'un chemin.

Après demandes d'informations auprès des services de l'Etat (Cadastre) et vérification des actes il s'avère que le chemin objet de la question est bien privé et que la propriété de ce bien ne peut être remise en question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.